

## La Cave des vigneronns du Saint Mont fait le bilan 2021-2022

Une année pleine d'aléas, mais une résilience et une ambition intactes



La Cave des vigneronns du Saint Mont fait le bilan 2021-2022

La Cave des vigneronns du Saint Mont tient son assemblée générale le 26 janvier 2023 à la salle des Mousquetaires de la Tour de Termes d'Armagnac pour l'exercice 2021-2022, en présence de nombreuses personnalités (1). Présidée par Marc Ducournau, elle regroupe 156 adhérents pour un potentiel viticole de 2 093 ha.

Son rôle : produire du raisin et le vinifier. Le vin produit est ensuite vendu à la coopérative Producteurs Plaimont, qui le met en bouteille et s'occupe du marketing, de la vente et des études nécessaires. Ci-dessous, un résumé du rapport de Marc Ducournau.

### La récolte 2021

L'épisode de gel d'avril a frappé tous les cépages des adhérents et a perturbé fortement le cycle végétatif des vignes. Après une floraison normale, la véraison (2) est arrivée tardivement et les vendanges ont été retardées (mi-septembre pour les blancs et rosés, fin septembre pour les rouges). D'où des vins frais et vifs, mais en moindre volume.

126 895 hl ont été vinifiés, soit 32 288 hl de moins qu'en 2020-2021.

La baisse du volume récolté se traduit par une diminution des stocks au 31 juillet 2021 : 97 073 hl contre 112 160 en 2020-2021.

### Les investissements

L'investissement principal : la construction d'une nouvelle réserve de stockage à Saint-Mont, nécessitée par la construction du chai expérimental par Plaimont (205 713 euros). De plus, la construction d'un atelier de pressage rosé sur le site de Saint-Mont a été décidé en 2022 (coût 1,2 million d'euros). Il servira à « optimiser le tri des jus, afin d'atteindre les profils vins typiques de nos appellations, attendus dans un marché concurrentiel ». Et le président remercie l'État et Agrimer pour leur aide. Une aide attendue aussi de la Région Occitanie.

### Les mesures au profit des adhérents

Marc Ducournau énumère toute une série de mesures, parmi lesquelles :

l'aide à l'installation de vigneronns avec l'aide de la Safer, du Crédit agricole (CA), de Groupama et de la Chambre d'Agriculture,

une convention privilégiée avec le CA pour le financement des plantations et des achats de vignes,

l'avance à taux zéro pour l'achat de plants de vigne,

la possibilité de souscrire un contrat d'assurance multi-aléas avec Groupama (92 % d'adhésions),

les aides à la conversion en agriculture biologique,

les aides à la mise place de la confusion sexuelle (3) avec le Conseil départemental,

le conseil dans le choix des phytosanitaires,

etc.

Pour la restructuration du vignoble, les aides au renouvellement des parcelles soit en fin de vie, soit touchées par les maladies du bois, ont été revalorisées à 13 500 euros par ha.

La filière Agriculture biologique existe depuis 2009 dans la Cave : elle compte 11 adhérents et 88 ha, surtout en Saint Mont rouge.

De plus, la Cave est engagée dans la certification HVE (haute valeur environnementale) niveau 3 et compte à ce jour 1 748 ha certifiés HVE 3, soit 84 % du vignoble.

### Le problème de l'assurance

Marc Ducournau s'insurge contre le fait que les assureurs demandent aux vignerons le volume de leur récolte des 5 dernières années et assurent sur la moyenne. Si bien qu'avec deux années très déficitaires, les vignerons risquent de n'être assurés, à l'avenir, que sur une part trop faible des récoltes des années normales. Il souhaite que les instances nationales et européennes modifient ce choix. Sinon, cela « engendrera une désassurance programmée », les vignerons ne voyant plus d'intérêt à s'assurer.

### Les comptes

Le chiffre d'affaires est de 19,8 millions d'euros, avec un excédent brut d'exploitation de 705 000 euros et un résultat net de 57 373 euros.

La rémunération des adhérents engagés en agriculture biologique est supérieure de 40 % à celle des adhérents en conventionnel.

Face à l'inflation des intrants et matières sèches, une aide de 450 euros/ha, en moyenne, a été versée au début de janvier 2023.

### Le marché

Face aux nouvelles vagues de covid, « notre structure de commercialisation qu'est Plaimont a prouvé une nouvelle fois sa résilience » : l'activité a augmenté de 7 % en volume et de 11 % en chiffre d'affaires :

pour le Colombelle, le Florebelle, le Gascogne haut de gamme : + 13 % en volume et près de 13 millions de bouteilles vendues ; « nous sommes toujours le premier opérateur de toute la Gascogne »,

pour les Côtes de Gascogne et le Tolosan, vendus surtout à l'export, la concurrence acharnée provoque une baisse de 4 % en volume,

pour le Saint Mont, les ventes ont progressé de 16 % en volume, avec 5,4 millions de cols vendus.

### Une ambition inébranlable pour les vins « Sud Ouest France »

À noter le soutien « exceptionnel » de l'AOC Saint Mont par les prescripteurs et journalistes, qui « doit nous conforter dans les choix et convictions que nous défendons depuis tant d'années quant à l'ambition de notre appellation » : par exemple note de 95/100 pour Vignes préphylloriques par Wine Enthusiast et 94/ pour le Faîte par Decanter.



### Note de "Decanter" (document projeté par Marc Ducournau)

Cette ambition commence par la conservation du linéaire Sud Ouest France dans la grande distribution pour toutes les filières des produits gascons.

Une ambition soutenue par un travail sans relâche depuis des décennies.



### Notes de "Decanter" et de "Wine Enthusiast"

« Nous comptons sur le soutien de l'Inao pour nous permettre simplement d'être nous-mêmes et relever le défi de maintenir notre AOC Saint Mont en harmonie avec son époque et son environnement ».

**Quelques interventions : Joël Boueilh pour la marque « Sud Ouest du cœur »**

**Joël Boueilh** expose idée de développer la marque « Sud-Ouest du cœur ». Il souligne qu'il faut faire effort sur la com à Toulouse, dont l'importance européenne grandit.



**Joël Boueilh lors de son intervention**

**La sous-préfète** note les aides de l'État aux viticulteurs en 2022 (372 dossiers traités).

**Bernard Malabirade** soulève les principaux problèmes : l'eau, l'assurance, dont le niveau des franchises est élevé et la promotion de l'image du département, qui doit être une marque collective.

**Nadine Raymond**, directrice de la Cave de Saint-Mont, note que les ventes de vin rouge augmentent grâce au manseng noir qui n'est encore cultivé que sur 30 ha. Le tardif, récolté à la mi-octobre n'occupe encore que 5 ha. Il se distingue par des saveurs poivrées. Question : y aura-t-il un Saint Mont rosé ?

**Olivier Bourdet-Pees**, directeur général de Plaimont, estime qu'il y a un danger de baisse de consommation du vin rouge. Il y a une tension mondiale sur les vins blancs de 1er prix. Plaimont fait effort sur le « grand » export. Les petits conteneurs de vins sont à la mode. Une difficulté : la fourniture de bouteilles est difficile.

**Olivier Dabadie** annonce que Plaimont est partenaire de la Coupe du monde de rugby.

**Michel Petit** remercie les vigneron pour les valeurs qu'ils portent. Il énonce 3 axes d'effort : le tourisme, le développement économique et l'aménagement du territoire.

**Thibault Renaudin**, maire de Termes-d'Armagnac et hôte de l'assemblée générale, décrit son village et l'Académie médiévale et populaire de Termes.

(1) Parmi lesquelles : la sous préfète de Mirande, Chantal Sarniguet et René Castets (conseillers départementaux), Michel Petit (président de la Communauté de communes Armagnac-Adour), Gérard Pérès (maire d'Aignan), Joël Boueilh (président des Vignerons coopérateurs de France et ex-président de Plaimont), Bernard Malabirade (président de la Chambre d'Agriculture), André Dubosc (créateur de Plaimont), Bernard Bonnet (ex-président de Plaimont) et Olivier Dabadie (président de Plaimont). (2) Durant la période de maturité du raisin sur la grappe, la **véraison** (vers fin juillet-début août dans l'hémisphère Nord) désigne le moment où celui-ci change d'aspect. Les **raisins rouges** passent de la couleur **verte** au **rouge** et les **raisins blancs** passent du **vert opaque** au **vert translucide**, voire au **jaune doré**. C'est également durant cette période que la quantité de **sucres** augmente et que l'**acidité** diminue. Après la véraison, les raisins sont surveillés de près par le vigneron puisque la maturité du raisin est proche de son terme. (3) La confusion sexuelle est une technique de lutte contre les parasites, notamment les insectes en perturbant leur système hormonal de reproduction.

N.B. - Sur la photo du haut de page : Claire Peyret (comptable), Marie-Christine Dupuy (Directrice administrative et financière de Plaimont), Benoît Gourrin (Commissaire aux comptes), Nadine Raymond, Marc Ducournau, Olivier Bourdey-Pees, la sous-préfète et Olivier Dabadie.



L'assistance dans la salle des Mousquetaires à la Tour de Termes



Marie-Christine Dupuy explique les comptes



Benoît Gourrin, Nadine Raymond et Marc Ducournau



Olivier Bourdet-Pees



Bernard Malabirade



René Castets félicite les vignerons



Michel Petit